

LE CENTRE D'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS (CEF) POSTES DE FACULTY LECTURER EN FRANÇAIS LANGUE SECONDE

Date d'affichage : le 5 février 2022

L'examen des candidatures commencera 30 jours après la date d'affichage (après le 5 mars 2022) et se poursuivra jusqu'à ce que les postes soient pourvus

Université McGill : Le Centre d'enseignement du français (CEF) de la Faculté des arts sollicite des candidatures pour deux postes de *Faculty Lecturer* non titularisables en français langue seconde. Ces postes à plein temps d'une durée de deux ans sont renouvelables.

Les candidat.e.s doivent détenir un diplôme de maîtrise en didactique des langues ou en linguistique ou l'équivalent. Une parfaite maîtrise du français, une bonne connaissance de l'anglais ainsi qu'une bonne connaissance des cultures d'expression française sont exigées.

Les candidat.e.s possèdent une solide expérience en enseignement du français langue seconde au niveau post-secondaire et en enseignement des langues médié par les technologies. De solides connaissances des principes de l'approche par la tâche en enseignement des langues sont exigées.

SOMMAIRE DES FONCTIONS : enseignement de cours de français langue seconde au premier cycle, élaboration de matériel pédagogique et coordination de cours, tâches administratives, recherche appliquée.

SPÉCIALISATIONS : Les domaines de recherche et/ou d'expertise suivants seront considérés comme un atout :

- Didactique de l'écrit (enseignement de l'écriture créative à des apprenants avancés, apprentissage des genres académiques, écriture collaborative, rétroaction corrective);
- de la grammaire (enseignement de l'analyse grammaticale de niveau avancé, nouvelle grammaire, rôle de l'implicite et de l'explicite dans l'enseignement et dans l'apprentissage de la grammaire en langue seconde, rétroaction corrective);
- du lexique (acquisition du vocabulaire, développement de la compétence lexicale);
- de l'oral (correction phonétique, développement de la compréhension et de l'expression orales, rétroaction corrective);
- individuelles, pédagogie différentielle;
- Apprentissage expérientiel.

D'AUTRES EXIGENCES ET QUALITÉS RECHERCHÉES : capacité d'innovation (approches pédagogiques, conception de cours, création de matériel pédagogique, évaluation, recherche appliquée), expertise avérée dans le domaine des TIC, esprit d'initiative, leadership, aptitude à travailler en équipe et à coordonner des cours multi-sections, expérience en gestion de projets, désir de participer à la vie universitaire.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION : le 1er AOÛT 2022.

DURÉE DES CONTRATS : Contrats de deux (2) ans, du 1er août 2022 au 31 juillet 2024.

TRAITEMENTS ET AVANTAGES SOCIAUX : La rémunération salariale sera établie en fonction des qualifications et de l'expérience.

Le dossier de candidature devra inclure une lettre de motivation, un curriculum vitae à jour, un dossier d'enseignement (un texte d'une page présentant la vision pédagogique du candidat, un dossier des principales réalisations pédagogiques et des évaluations récentes). Trois lettres de recommandation doivent être envoyées directement par les répondants à :

Shannon Sullivan (shannon.sullivan@mcgill.ca) et Michèle Paquette (michele.paquette3@mcgill.ca).

Les candidat.e.s retenu.e.s dans une première sélection devront faire une présentation, montrant leur compétence en enseignement du français langue seconde avec soutien multimédia.

Les demandes de renseignements pour ces postes peuvent être envoyées à la directrice du CEF, Natallia Liakina, à l'adresse natallia.liakina@mcgill.ca.

SOUSSION DES DEMANDES :

en continu

L'examen des candidatures commencera 30 jours après la date d'affichage et se poursuivra jusqu'à ce que les postes soient pourvus (après le 5 mars 2022)

L'Université McGill assume un engagement ferme envers l'équité et la diversité au sein de sa communauté et accorde une grande importance à la rigueur et à l'excellence universitaires. Nous accueillons favorablement les demandes provenant des personnes racialisées ou membres des minorités visibles, des femmes, des Autochtones, des personnes handicapées, des personnes issues des minorités ethniques et des personnes de toute orientation et identité sexuelles et de tous genres, ainsi que de tous les candidat.e.s possédant les compétences et connaissances leur permettant d'interagir de manière productive avec diverses communautés; nous encourageons ces personnes à soumettre leur candidature.

À McGill, les recherches qui reflètent diverses traditions intellectuelles et méthodologies ainsi que divers modes de diffusion et de transfert sont appréciés et encouragés. Les candidat.e.s sont invités à démontrer les répercussions de leurs recherches sur leur discipline et sur les autres disciplines, de même que sur d'autres secteurs, comme le secteur gouvernemental, les communautés ou l'industrie.

L'Université McGill reconnaît et prend en considération, de façon équitable, le fait que les congés, notamment les congés de maladie et ceux pris pour s'occuper d'un proche, peuvent entraîner un ralentissement de la carrière, voire son interruption. On encourage les candidat.e.s à signaler tout congé qui a eu une incidence sur la productivité ou qui peut avoir ralenti leur cheminement de carrière. Cette information sera prise en compte pour assurer l'évaluation équitable du dossier.

McGill met en œuvre un programme d'équité en matière d'emploi et encourage les membres des groupes désignés à déclarer leur appartenance. Elle vise en outre à assurer le traitement équitable et l'inclusion totale des personnes handicapées en mettant en œuvre des principes de conception universelle de façon transversale, dans toutes les facettes de la communauté universitaire, et au moyen de politiques et de procédures d'adaptation. Les personnes handicapées qui auront besoin de mesures d'adaptation pour n'importe quelle partie du processus de demande peuvent, en toute confidentialité, écrire à cette adresse courriel ou composer le (514)398-2477.

Tous les candidat.e.s qualifié.e.s sont invités à poser leur candidature conformément au Règlement sur l'immigration canadienne, toutefois, la priorité sera accordée aux citoyen.ne.s canadien.ne.s et aux résident.e.s permanent.e.s.